

Respectons les espaces publics et notre environnement !



Depuis quelques temps, la multiplication des masques de protection abandonnés dans les rues et sur les espaces publics s'amplifie de jour en jour !

En effet, avec le Covid-19, le nombre de nouveaux déchets abandonnés sur les trottoirs ou sur les espaces naturels, comme les masques ou les gants, liés à la crise sanitaire, augmente considérablement au lieu d'être jetés dans les poubelles mises à disposition des Adamois sur la voie publique.

Un arrêté municipal, régit l'ensemble des dépôts sur la voie publique pour éviter cette pollution visuelle et environnementale.

Nous vous remercions de faire preuve de civisme pour la préservation de la nature et la propreté de notre commune. C'est l'intérêt de chacun d'entre nous afin de préserver notre cadre de vie, si cher à L'Isle-Adam.